

République Française

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville de CRAINTILLEUX



L'An Deux Mille Vingt Trois, le 14 décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 8 décembre 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 13
Procurations : 1
Votants : 14

Présents :

Délibération n° 61

Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents : Christiane ROCHEDIX

OBJET :

Secrétaire de séance : Hubert REBOURG

**DM n°1
rectificatif**

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mandants

Christiane ROCHEDIX

Mandataires

Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 8 décembre 2023, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20231214-2023-61-DE

Numéro 2023-61

Date de décision 14/12/2023

Nature DE

Objet DM 1 rectificatif

Classification 7.1 - Decisions budgetaires

Vu la délibération n°2023-43 du 21 septembre 2023 relative à la Décision modificative n°1

DECISION MODIFICATION N°1 - RECTIFICATIF

DESIGNATION	Dépenses		Recettes	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
<u>INVESTISSEMENT</u>				
D-2135 : install générales, agencements, aménagements des constructions	6 303,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D204182 : sub org publics divers – bâtiments et installations	0,00 €	6 303,82 €	0,00 €	0,00 €
1641 Emprunts en euros	0,00 €	16 310,00 €	0,00 €	0,00 €
10222 F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 754,00 €
10226 Taxe d'aménagement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 556,00 €
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
66111 Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	5 622,00 €	0,00 €	0,00 €
6152 Entretien et réparations sur biens immobiliers	5 622,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Cette délibération annule et remplace la 2023-43

L'avis du Conseil Municipal est sollicité :

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité

- d'approuver la décision modificative comme exposés ci-dessus

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS